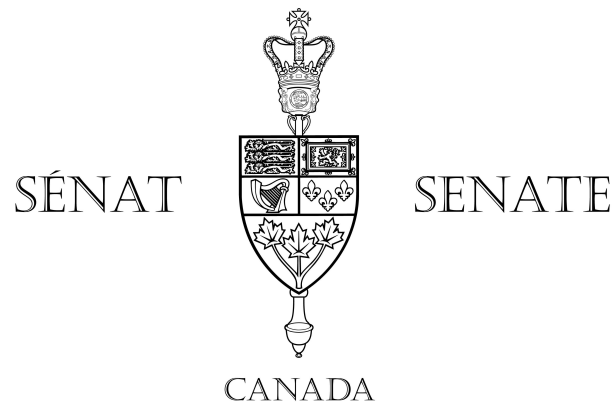




DÉBATS DU SÉNAT

2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 3

MME JANET YELLEN

Félicitations à l'occasion de sa nomination
à titre de présidente de la Réserve
fédérale américaine

Déclaration de

l'honorable Diane Bellemare

Le mardi 22 octobre 2013

LE SÉNAT

Le mardi 22 octobre 2013

MME JANET YELLEN

FÉLICITATIONS À L'OCCASION DE SA NOMINATION À TITRE DE PRÉSIDENTE DE LA RÉSERVE FÉDÉRALE AMÉRICAINE

L'honorable Diane Bellemare : Honorables sénateurs et sénatrices, il y a maintenant un an que j'ai accepté avec honneur et fierté l'invitation du premier ministre Harper à me joindre au caucus conservateur du Sénat pour y défendre une cause qui me tient à cœur depuis le début de ma carrière, soit la promotion de l'emploi.

Toutefois, si je prends la parole aujourd'hui, ce n'est pas pour parler de moi, mais pour vous parler d'une économiste qui défend la même cause que moi. Il s'agit de Mme Janet Yellen, qui sera tout probablement confirmée par le Sénat américain dans ses nouvelles fonctions de présidente de la Réserve fédérale américaine.

Mme Yellen sera la première femme à la tête de cette institution financière dont l'influence économique dépasse les frontières américaines. Les décisions qui y sont prises ont un effet sur la croissance de la production et de l'emploi dans plusieurs pays, y compris le Canada.

Pour cette raison, je salue sa nomination, puisque cette économiste considère, tout comme moi, que la conduite de la politique monétaire est un élément stratégique nécessaire à la promotion de l'emploi. La loi de la Réserve fédérale américaine, telle qu'amendée en 1977, attribue à cette institution le double mandat de promouvoir l'emploi au maximum ainsi que d'assurer la stabilité des prix. Il n'en est pas ainsi au Canada, où on a demandé à la Banque du Canada d'assurer la stabilité des prix sans égard à la promotion de l'emploi.

Depuis décembre 2012, la Banque centrale américaine a pris la décision de ne pas augmenter les taux d'intérêt avant que le taux de chômage ne diminue en deçà de 6,5 p. 100 et que le taux d'inflation ne dépasse les 2,5 p. 100. C'est une première. Mme Yellen a accueilli favorablement l'introduction d'un taux de chômage cible dans la conduite de la politique monétaire américaine dans le but de promouvoir l'emploi.

Ainsi, les taux d'intérêt demeureront faibles tant et aussi longtemps que le taux de chômage aux États-Unis n'aura pas diminué, ce qui devrait prendre encore quelque temps.

En effet, la politique monétaire n'est pas la panacée pour atteindre le plein emploi, mais une condition nécessaire, d'où l'importance d'une politique fiscale et budgétaire appropriée et appuyée par des politiques d'emploi.

La politique monétaire de la Réserve fédérale constitue néanmoins une bonne nouvelle pour les Américains et les Canadiens, en particulier pour tous les ménages qui veulent s'acheter une maison ou prendre une hypothèque, pour les étudiants qui doivent rembourser leurs prêts, pour les consommateurs qui ont des dettes, pour les nouveaux entrepreneurs et travailleurs autonomes qui veulent s'établir en affaires, car les taux d'intérêt devraient rester faibles.

Honorables sénateurs, dès que la nomination de Mme Yellen sera confirmée, je me propose de la féliciter par écrit. J'invite donc tous ceux et celles qui souhaitent signer cette lettre à me le faire savoir.